

Intervention pour FO lors du rassemblement du 7 octobre devant l'inspection académique de Haute-Loire

Depuis les annonces de suppressions de classes et de postes en février-mars dernier, les personnels, avec leurs syndicats, sont mobilisés. Avant les congés d'été et dès le mois de septembre, ils se sont réunis en assemblée générale, ont rédigé leur motion avec leurs revendications. Ils se sont rassemblés devant leur établissement, avec les parents d'élèves, ils ont fait grève pour certains, pour exiger les ouvertures de classes nécessaires, aux collèges de Retournac, de Monistrol, de Brioude, d'Aurec... mais aussi au lycée de Monistrol, au lycée S.Weil du Puy...

Des effectifs de 30, 31, 32 en collège deviennent la norme ; 10 collèges sur les 22 en Haute-Loire connaissent des sureffectifs. Dans les lycées, ce sont des effectifs de 35, 36 voire 40 pour des tronc communs.

Et dans le même temps, au prétexte des conditions sanitaires, on veut interdire les rassemblements de plus de 30 personnes.

Mais, 30, 36, 40 élèves et enseignants dans une même salle, tous les jours, cela serait normal ?

Ainsi, l'inspectrice d'académie, tout comme le recteur, nous ont répondu que oui, il y a bien des classes à 31 et 32 au collège de Monistrol, des classes à 31 aux collèges de Brioude, d'Allègre, d'Aurec, des classes à 30 aux collèges de Brives, de Retournac, du Monastier, des classes à 36 dans des lycées du département... mais qu'il n'y aura pas d'ouvertures dans ces établissements !

En ce qui concerne les AESH, les conditions de travail se sont encore dégradées et les mutations d'office se sont multipliées depuis le mois de juin. Non, les AESH ne sont pas des pions et ne sont pas corvéables à merci. Un vrai statut et un vrai salaire, ces revendications sont plus que jamais d'actualité.

De plus, chaque jour sont annoncés de nouveaux plans de suppressions d'emploi, les attaques contre les services publics se poursuivent, les ordonnances du 25 mars 2020 s'attaquent aux droits aux congés et RTT et facilitent les licenciements, le plan de relance paye à guichets ouverts 100 milliards d'euros aux patrons sans exiger d'engagement sur le maintien et le développement de l'emploi, un chantage à la baisse des salaires s'exerce, la réforme des retraites -comme celle de l'assurance chômage- restent à l'ordre du jour...

Face à cette avalanche, la seule réponse reste l'action collective, l'action syndicale, pour les combattre. Dans ces conditions nous n'acceptons pas que soient entravées, voire interdites, les libertés de réunion et de manifestation.

C'est pourquoi nous avons répondu positivement à l'appel des personnels de la cité scolaire de Brioude à se rassembler ce jour devant l'inspection académique, appel relayé par les syndicats départementaux de l'Education nationale FO, FSU, SUD, CGT, UNSA.

Nous nous retrouvons, ici, nombreux, personnels enseignants et AESH des collèges de Brioude, de Monistrol, d'Aurec, de Retournac, de Jules Vallès et Lafayette du Puy, des lycées S.Weil, Roche Arnaud du Puy, du lycée d'Yssingaux, de Monistrol..., des personnels enseignants et AESH du primaire.

Nous n'acceptons pas non plus la dégradation de nos conditions de travail, ni l'attaque contre nos statuts, ni la poursuite de l'externalisation de nos missions et la privatisation de l'Ecole (2S2C, vacances apprenantes), ni la promotion par le ministre Blanquer du téléenseignement qui détruit nos conditions de travail, nos missions d'enseignement et ouvre la voie à la privatisation de l'Ecole, ni la liquidation du Baccalauréat, ni l'allongement du temps de travail, la multiplication des missions hors statut, ni la suppression des CAP....

A la rentrée 2020, il y a eu 23 suppressions de postes en Haute-Loire dans le 2nd degré (21 postes d'enseignants, 2 postes d'administratifs). A la rentrée 2021, avec les annonces ministérielles de 4 fois plus de suppressions de postes pour 20 000 élèves en plus dans le 2nd degré, cela ferait 92 postes supprimés en Haute-Loire !

Il faut mettre un coup d'arrêt à ces mesures dévastatrices !

Si nous n'obtenons pas de réponse, alors c'est la question de la grève qui doit être discutée, comme l'ont fait les personnels hospitaliers, qui ont obtenu 183€ d'augmentation de salaire grâce à leur mobilisation. Et ils ont raison de poursuivre leur mouvement pour leurs revendications, comme c'est le cas à BRIOUDE.

Nous appelons les collègues à se réunir, à définir les revendications et à discuter des moyens nécessaires pour obtenir satisfaction.

Tous ensemble, nous pouvons gagner !